ECOLE-FAMILLE

## **INTRODUCTION**

Concept au cœur des préoccupations ministérielles. La coéducation peut être définie comme une forme d’éducation qui privilégie l’apprentissage en autonomie, par l’expérience collective et la collaboration. Elle s’appuie sur l’émulation d’un groupe et prend en compte la situation d’apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l’accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants, etc). C’est une relation entre les premiers éducateurs de l’enfant, c’est-à-dire les parents, et entre les éducateurs professionnels qui agissent en parallèle ou successivement aux premiers éducateurs.

[Parents d'élèves | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)](https://eduscol.education.fr/2186/parents-d-eleves)

## **ENJEUX**

* **Pour l’élève**:
  + **Sa réussite** 🡪 Une bonne communication avec les parents = obtenir des infos sur l’élève essentielles pour amorcer sa scolarité dans les meilleures conditions (besoins d’adaptions, d’aménagements)
  + **Réduire les absences 🡪** informer les familles des absences = **Circulaire de lutte contre l’Absentéisme (2014)** : « *Il revient à chaque responsable, à tous les niveaux de l'institution scolaire, de se mobiliser pour mettre en place des actions de prévention et de suivi de l'absentéisme et apporter, dans un climat de confiance avec les familles, des réponses rapides et efficaces lorsque des absences sont constatées* » **Lutte contre DS**
  + **Protéger l’élève**, **son bien être** 🡪 permet de connaitre le profils des parents, son contexte familiale et ainsi le savoir en sécurité. Travail en lien avec l’AS si besoin.

CPE porte une attention particulière aux EBEP

**CUNINIGHAM et SANDHU, 2000** : *Le développement d’un lien fort entre le jeune, sa famille et l’école permet de prédire des comportements plus sûrs à l’adolescence et des problèmes de santé moins importants. Lorsque l’enfant se sent soutenu tant par sa famille que par ses enseignants : on assite alors à la diminution de la victimation et des conduites agressives*.

* **Pour un membre du personnel**:
  + **Affirmer son rôle** 🡪 être en bon terme avec les parents, une bonne communication lui permet de mieux affirmer son rôle et sa fonction car il aura leur soutien
  + **Mettre en œuvre les valeurs de la république 🡪** à travers la prévention de la violence, la lutte contre les préjugés et les discriminations, la mise en œuvre de règles communes, le développement et la responsabilisation des jeunes et de leur autonomie
    - **CPE** prend toute sa place dans l’appropriation des valeurs de tolérance, de solidarité et de vivre-ensemble
    - **CPE** participe à la lutte contre toutes les formes de discrimination, de violence et de harcèlement
    - **CPE** contribue au respect des principes de neutralité et de la laïcité au sein des établissements
    - **CPE** participe à la diffusion et à l’explication des principes énoncés dans la charte de la laïcité à l’école. Il doit savoir transmettre et faire partager les valeurs et les principes de la République
* **Pour la famille**:
  + **Permet de développer un sentiment d’appartenance à la communauté éducative**
  + Un parent qui s’intéresse à l’école où évolue son enfant c’est être informé sur ce qu’il s’y passe : la progression de leur enfant, comment il se situe par rapport à l’avancée du groupe classe, et ainsi pouvoir assurer une continuité pédagogique et un soutien efficace pour leur enfant.
  + Enfin, si les parents se positionnent comme porteurs d’une image valorisante de l’école, cela ne peut que créer un rapport positif au savoir, connaissant l’admiration des enfants envers leurs parents.

**CPE** porte une attention particulière aux familles éloignées du système éducatif. Entretient des dialogues. Noue une relation de confiance. Aide les familles à l’accompagnement + élaboration du projet pro de l’élève.

**Climat scolaire** : 10 conseils pour bien gérer les relations parents-enseignant : [Climat scolaire, 10 conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants - C.P.E et Vie scolaire (ac-dijon.fr)](http://cpe.ac-dijon.fr/spip.php?article715)

## **Obstacles**

* **Le lien** 🡪 La coéducation ne peut se faire sans un moyen de transmettre les informations entre les différents acteurs. Il faut donc que le membre du personnel parvienne à mettre en place un système de communication efficace, simple d’utilisation et peu coûteux en temps pour lui et pour les familles.

D’où l’utilité de la plateforme numérique (MBN / Pronote), mais toutes familles n’ont pas accès à internet, certaines familles sont éloignées du système éducatif

**A. FEYFENT, Coéducation : quelle place pour les parents (2015).**

* **Le dialogue** 🡪 dialogue rompu au sein même de la famille (divorce, séparation, etc), un des deux parents n’habite pas dans les environs (difficulté de rencontre), barrière de la langue, les parents indifférent qui considèrent que la scolarité de leur enfant relève de la seule responsabilité de l’école, celles qui ne savent pas comment faire (n’ont pas les guide)

**RAYOU, Faire ses devoirs (2011)**: inégalité entre élèves = certains sont livrés à eux-mêmes après l’école et d’autres aidés par les parents

* **Le personnel** 🡪 il faut qu’ils assurent leur rôle, il doit aussi demander des contacts pour installer un climat de confiance entre lui et les familles. Doit se montrer disponible et à l’écoute. Doit connaitre un minimum l’histoire de la famille pour comprendre les difficultés pour répondre au mieux aux besoins des élèves.

**THIN et MILLET, Ruptures scolaires (2006)**: Les enseignants ont tendance à infantiliser les familles populaires ou étrangères : ils privilégient la collaboration avec les parents de classes moyennes et aisés du fait qu’elles possèdent une bonne part de capital social permettant d’exploiter le système éducatif en faveur des enfants. Par conséquent, cela créer la fuite ou la démission des familles de milieux populaires, en situation de pauvreté ou encore allophones car elles éprouvent des difficultés pour comprendre l’organisation scolaire, ses procédures, son vocabulaires.

**G. FOTINOS, Parents et profs d’école : de la défiance à l’alliance (2008)**

Il est difficile de convenir que la relation parents-enseignants est totalement sereine. La méfiance réciproque nourrit l’échec scolaire, mais aussi la violence tant des adultes que des élèves. L’auteur retient 3 sources de conflits : la discipline, l’évaluation et l’orientation.

## **Politiques éducatives**

* **1932 🡪** Les parents sont associés à l’école et autorisés à participer aux décisions sur l’organisation des établissements en 1942.
* **1968 🡪** Les parents sont impliqués par leurs représentants dans les CA et CC
* **1975** 🡪 **Haby** : démocratisation scolaire, massification de l’enseignement et donc accueil d’un nouveau public. Les parents de milieux défavorisés ont une méconnaissance du SE, des difficultés d’élocution et par conséquent = peu de rencontre.

La communauté scolaire inclut le personnel, les élèves et les parents et accorde l’association des familles aux missions de l’école

* **1989** 🡪 **Jospin** : Considère de manière officielle les familles comme membre à part entière de la communauté éducative
* **2005 🡪 Fillon :** Les parents des élèves handicapés sont devenus associés à chaque étape de la définitions du PPS
* **2006 :** [Bulletin officiel n° 31 du 31 août 2006 (education.gouv.fr)](https://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0602215C.htm) 🡪 relative au rôle des parents dans l’institution = siéger dans les instances, droit à l’information dans le suivi de scolarité de leurs enfants, associations des parents d’élèves. Rencontre parent-prof au moins 2 fois par an.
* **2013 🡪 Peillon**: Tourant dans la relation école famille 🡪 la coéducation est valorisée par les droits d’informations et d’expression des parents. La coéducation fait officiellement partie des gestes professionnelles que tout personnel doit acquérir et privilégier pour la réussite et le bien être des élèves
* **2013** 🡪 **Circulaire relative au renforcement de la coopération entre les parents et l’école dans les territoires : «***Pour garantir la réussite de tous, l’école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale »* [Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo38/REDE1324999C.htm)
* **2019 🡪 Pour une école de la confiance** : Prend en compte la diversification des situations familiales, homoparentales

## **Dispositifs :**

* **2017 :** Devoirs faits = réduire les inégalités scolaires des élèves
* **2008 :** Mallette des parents [La Mallette des parents, pour accompagner la réussite de tous les élèves | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)](https://eduscol.education.fr/2288/la-mallette-des-parents-pour-accompagner-la-reussite-de-tous-les-eleves)

**Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants :**

* [Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)](https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants)
* [Dispositif Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants - année scolaire 2014-2015 | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo47/MENE1428228C.htm?cid_bo=84351)
* [Objectifs - Présentation de l'opération - Réseau Canopé (reseau-canope.fr)](https://www.reseau-canope.fr/ouvrir-lecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants/presentation-de-loperation/objectifs.html)

## **Actions à mettre en place :**

**Diagnostic**: intérêt et implication des familles par rapport à l’établissement ; implication des fédération de parents d’élèves ; perception et ressenti des parents ; implication des familles dans les réunions/instances ; existence d’un espace pour les parents

|  |  |
| --- | --- |
| **Favoriser la communication avec les parents** | **Accompagner les familles dans le suivi péda et éducatif** |
| **Communiquer sur l’organisation de l’établissement**   * Temps de rentrée, réunion, rencontre parent-prof = être à l’écoute et se rendre disponible pour établir un contact de confiance * Réaliser un livret d’accueil aux familles avec les élèves du CVC/CVL, AED (présentation établissement, qql passages du RI et droits et obligations des élèves)   + - * Permettre aux familles de mieux comprendre le fonctionnement de l’établissement     - Organiser une visite de l’établissement pour créer un sentiment d’appartenance, instaurer une relation de confiance, rassurer les familles | * + - **Suivi individuel** = contact régulier entre famille, PP + CPE (résultats scolaires, comportement, orientation)       * **Faciliter le suivi + collaboration = réussite**     - **Suivi collectif** = associer les parents au processus d’orientation 🡪 moment pour répondre aux questions et rapprocher les familles, même celles éloignées     - **Favoriser et mettre en avant l’implication des parents**   Intégrer la coéducation dans le projet établissement ; multiplier les temps d’échanges ; création d’un espace parents ou « café des parents » pour tendre vers « l’inclusion pédagogique » de tous les parents ; donner à tous la culture scolaire, qql conseils simple pour suivre la scolarité de le leur enfant et en rendant plus lisible les supports utilisés et diffusés par les enseignants  Aide à l’utilisation de la plateforme de l’établissement afin que toutes les familles y est accès |

Partenariat avec les parents 🡪 œuvrer au bien être des élèves et à leur réussite

Famille = partenaire de la coéducation dans le suivi de scolarité de leurs enfants et dans la vie de l’établissement

Nécessité de continuité entre l’école et la famille